Introduction : le traité de rhétorique comme texte

Sophie Conte

▶ **To cite this version:**

Sophie Conte. Introduction : le traité de rhétorique comme texte. L'écriture des traités de rhétorique des origines grecques à la Renaissance, Ausonius, pp.11-28, 2016, Ausonius (Scripta Antiqua 87). hal-02352010

HAL Id: hal-02352010
https://hal.univ-reims.fr/hal-02352010

Submitted on 15 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Introduction : le traité de rhétorique comme texte

Sophie Conte

Le traité *Du sublime* ne ressemble peut-être pas aux autres traités de rhétorique – si tant est qu'il en soit un –, tant il se recommande, d'emblée, par son style hors du commun. Dans la préface de la traduction qu'il a donnée de ce texte, Nicolas Boileau remarque en effet que

> Longin ne s'est pas contenté, comme Aristote et Hermogène, de nous donner des préceptes tout secs et dépouillés d'ornements. Il n'a pas voulu tomber dans le défaut qu'il reproche à Cécilius, qui avait, dit-il, écrit du Sublime en style bas. En traitant des beautés de l'Élocution, il a employé toutes les finesses de l'Élocution. Souvent il fait la figure qu'il enseigne ; et, en parlant du Sublime, il est lui-même très sublime. Cependant il fait cela si à propos et avec tant d'art, qu'on ne saurait l'accuser en pas un endroit de sortir du style didactique[1].

Ce faisant, Boileau nous invite à lire le traité *Du sublime* comme un texte à part entière qui répond à des stratégies d'écriture. C'est sur cette question que nous voudrions nous arrêter, au-delà du Pseudo-Longin, en nous interrogeant sur l'art mis en œuvre par le critique pour rendre compte des textes qu'il commente, par le rhéteur pour formuler conseils et préceptes.

S'ils ont la particularité d'avoir le langage pour objet, les traités de rhétorique appartiennent à la famille des textes techniques, qui ont fait l'objet de nombreuses études ces dernières années[2]. C'est la rhétorique qui semble avoir inventé le modèle du traité, adopté par la suite par les autres disciplines, d'après Manfred Fuhrmann, qui a comparé un échantillon de traités antiques (médecine, architecture, musique, agriculture, grammaire, rhétorique et droit) du point de vue de la composition et de la méthode (division du sujet, définitions, terminologie)[3]. L'état des textes parvenus jusqu'à nous est variable : de certains traités, il ne subsiste que des titres (Théophraste), des fragments (Hermagoras), des résumés ; certains autres sont accessibles mais lacunaires (*Du sublime*, Denys d'Halicarnasse) ; d'autres encore posent des problèmes de datation ou d'attribution (*Rhétorique à Alexandre*, *Du style*) ; il arrive enfin que l'établissement du texte pose des difficultés (*Rhétorique* d'Aristote). Leur degré d'élaboration ou d'achèvement est lui aussi inégal : des notes de cours au dialogue littéraire, de la taxinomie à une structure complexe, de l'aridité de la langue technique à un style soigné.

1 Boileau 1701, cité in Goyet 1995, 65-66.

2 Sur la littérature technique, voir par exemple : Sconocchia & Toneatto 2000 ; Lévy *et al.* 2003 ; Celentano 2003 ; Horster & Reitz 2003 (en particulier Krenkel 2003 et Fögen 2003). Voir la problématique esquissée par Doody *et al.* 2012, bien qu'il n'y soit pas spécifiquement question de rhétorique.

3 Furhmann 1960.

Il est cependant tout à fait possible d'étudier chacun d'eux du point de vue de la langue et du style, et il n'est pas rare de lire des remarques de cet ordre dans les introductions, commentaires et monographies. On peut s'intéresser aux traits de style du théoricien, des figures étudiées aux figures employées pour les décrire[4] – la métaphore ou l'allégorie en particulier[5] – aux jeux de contamination de l'œuvre critique par l'œuvre citée, aux réécritures engagées par la pratique de la citation[6]. Mais, au-delà du style, on peut s'interroger plus globalement sur la composition de l'ouvrage, la forme qu'il revêt et le genre dans lequel il s'inscrit : les traités les plus techniques sont soumis au point de vue de celui qui les a conçus[7]. À rebours des dictionnaires de rhétorique qui rassemblent les références de manière décontextualisée sous une même entrée, selon la seule logique alphabétique, nous pensons que les préceptes rhétoriques sont liés au mode d'exposition dans lequel ils sont formulés. Dans une démarche opposée à celle qui consiste à tirer de l'analyse de textes littéraires les principes poétiques et rhétoriques qui ont présidé à leur composition, nous entendons étudier comment les rhéteurs mettent en pratique au sein de leur traité les préceptes qu'ils recommandent. Cela suppose de mobiliser les outils de la critique littéraire et textuelle, antiques ou plus récents, pour les appliquer à la littérature dite technique.

Ce volume répond de diverses façons aux problématiques que nous venons de dégager, certains auteurs s'intéressant à la conception d'ensemble du traité et à son insertion dans un genre littéraire (la pratique de la *pallilogia* dans la *Rhétorique à Alexandre*, la composition du traité *Du style* et son ambition, le genre du dialogue chez Cicéron, le genre du dialogue cicéronien chez Minturno, la mise en scène allégorique des *Noces de Philologie et de Mercure*), quand d'autres privilégient l'écriture métaphorique (l'image du corps dans les traités de Denys d'Halicarnasse, la cohérence des réseaux métaphoriques de la hauteur dans le traité *Du sublime*, les métaphores dans les lettres de Fronton, l'image militaire dans les *Noces de Philologie et de Mercure*), ou enfin le style et l'énonciation (la mémoire dans les traités latins, l'usage de la deuxième personne dans le traité *Du sublime*, l'écriture didactique des *progymnasmata* d'Aphthonios). Ce ne sont là que des dominantes : tous ces articles mêlent en fait plusieurs types d'approche et on perçoit de nombreux échos entre eux.

Le type de questionnement que l'on applique à un traité de rhétorique est conditionné en partie – et premièrement – par la forme que revêt celui-ci. Or l'art du discours ne se laisse pas emprisonner dans un genre unique et bien défini. Les éléments constitutifs de la discipline ont été élaborés progressivement, certains étant à peu près établis de haute date (les parties du discours, même si leur nombre varie, les genres oratoires…), d'autres plus tard (la mémoire et l'action oratoire, les qualités du style, les *staseis*…). Roland Barthes avait rendu compte de la difficulté à appréhender le fait rhétorique antique en divisant son

4 Voir les volumes collectifs : Celentano *et al.* 2004 (figures) ; Chiron & Lévy 2010 (noms du style).

5 Sur l'allégorie : Moretti 2003 (allégorie). Sur la métaphore, voir par exemple : Galand-Hallyn 1994 (métaphores du texte) ; Mastrorosa 2000 (métaphores militaires chez Cicéron et Quintilien) ; Moretti 2007 (métaphores des instruments de musique) ; Valenti 2000 et Conte 2010 (métaphores du corps dans la tradition rhétorique romaine).

6 Voir par exemple Spina 2003.

7 C'est dans ce sens que l'on étudie les préfaces et les dédicaces, quand elles existent. Pour une approche générale, voir par exemple : Janson 1964 ; van Dam 2008. Voir aussi S. Dubel dans ce volume.

célèbre article en deux parties, intitulées respectivement "le voyage" et "le réseau"[8] : chaque rhéteur a fait ses propres choix dans la tradition – compte tenu des aléas de la transmission des textes –, combiné des éléments divers et ajouté de son cru. Cette labilité du fond se retrouve dans la forme, qui ne cesse de s'inventer et diffère d'un traité à l'autre.

Nous employons le plus souvent le terme générique de "traité" pour désigner les textes qui ont en partage de consigner par écrit la théorie rhétorique, mais il y en a d'autres – surtout si on étudie les nomenclatures latines et grecques associées aux titres de ces ouvrages – ce qui reflète là encore leur diversité[9]. Pierre Chiron distingue parmi les techniques rhétoriques quatre types de traités généralistes, "classés du plus fruste au plus complexe" (discours-modèle, traité descriptif suivant les parties du discours fini, traité-méthode, suivant les étapes de l'élaboration du discours et traité total), et quatre types de traités spécialisés, "classés depuis la structure la plus rigoureuse jusqu'à la plus lâche" (algorithme, typologie, répertoire et taxinomie)[10]. Nous suivrons cette typologie, très utile pour les traités purement techniques, mais nous élargissons notre enquête à toutes les formes d'expression du fait rhétorique, du moment qu'il y a un contenu "technique" plus ou moins explicite.

Pour une brève histoire des formes de la rhétorique

Les articles rassemblés dans ce volume s'attachent à des œuvres appartenant à toute l'histoire de la rhétorique gréco-latine, depuis les origines jusqu'aux *Rhetores Latini Minores*, avec une ouverture sur les poétiques de la Renaissance. On voit en effet surgir, au fil du temps, des problématiques d'écriture qui se répondent parfois, suggérant des rapprochements entre différents rhéteurs de ce point de vue.

À défaut de l'écriture proprement dite – nous n'avons pas accès aux textes –, les débats anciens et actuels sur les origines de la rhétorique prennent en considération la forme que revêt la théorie à ses débuts[11]. On estime en général – mais la question est débattue – que les premiers traités siciliens suivent les parties du discours fini, ce qui est proche d'un autre mode pédagogique qui avait cours et dont nous avons des exemples : le discours-modèle. On observera jusqu'à la fin de l'Antiquité une tension plus ou moins grande, dans chaque traité, entre la théorie et l'exemple[12].

Nous ne disposons aujourd'hui que de deux *technai* pour apprécier l'état de la rhétorique au IV^e^ siècle avant notre ère. Seule rescapée d'une tradition abondante, la ***Rhétorique à Alexandre*** représente de fait les manuels pratiques antérieurs à Aristote ou sensiblement contemporains. Elle pose des problèmes d'attribution et de composition, qui ont conduit à se demander si elle était l'œuvre d'un ou de plusieurs auteurs[13]. Dans ce volume, **Marie-**

8 Barthes 1970.
9 Voir le volume Lévy *et al.* 2003 (en particulier Gavoille 2003) et Chiron 2007.
10 Chiron 2007.
11 Sur les origines de la rhétorique : Gercke 1897 ; Navarre 1900 ; Kennedy 1959 ; Cole 1991a ; Cole 1991b ; Schiappa 1999 ; Usher 1999.
12 Voir dans ce volume l'article de F. Robert.
13 Patillon 1997 ; Chiron 2002a. Voir aussi : Chiron 1999 (lexique) ; Velardi 2001 et Chiron 2002b (préface).

Pierre Noël revient sur la composition de ce traité, en analysant le recours de l'auteur à la récapitulation (*palillogia*)[14]. Elle interroge ainsi les liens entre théorie et pratique dans les premiers manuels de rhétorique en montrant que la récapitulation évoquée dans le traité est mise en œuvre dans la rédaction même.

Si Aristote a puisé dans le savoir du temps, la *Rhétorique* s'impose par sa hauteur de vue et une façon nouvelle d'envisager le fait rhétorique, issue de la philosophie, qui intègre un questionnement sur sa définition et sur son statut. Ce traité généraliste semble organisé selon la logique des tâches de l'orateur (invention et disposition, action oratoire et élocution), mais c'est peut-être un résultat plus qu'un projet conscient. L'enquête sur l'écriture de ce traité est en effet limitée par les problèmes de composition et les incohérences qu'on y décèle[15]. Les critiques s'accordent de nos jours sur l'idée d'une pensée en évolution : nous avons sans doute affaire à des notes de cours – ce sont des textes ésotériques, non destinés à la publication –, parvenus à des degrés divers d'élaboration. Ce texte intellectuellement ambitieux est à la fois technique et spéculatif : Pierre Chiron a mis en évidence "l'*hétérogénéité* du texte de la *Rhétorique*, qui est non seulement une somme rhétorique, mais un véritable *kaléidoscope des manières d'aborder cette technique*". Aristote y apparaît, selon les passages, en "pur théoricien", en "historien" ou en "rhéteur professionnel"[16].

La rhétorique hellénistique est aussi fondamentale qu'elle est mal connue, beaucoup de textes ayant disparu. La mémoire et l'action oratoire sont pleinement intégrées à la théorie à cette époque, si bien que le modèle des cinq tâches de l'orateur est désormais complet. Mais ce schéma global est en même temps fractionné par la publication de monographies. On retrouvera jusqu'à la fin de l'Antiquité cette double tendance entre monographies et traités généralistes. Hermagoras vient concurrencer la théorie d'Aristote sur l'invention. L'exposé des états de la cause (*staseis*) prend la forme d'un "algorithme", modèle systématique adapté à son objet, repris plus tard par Hermogène[17]. L'élocution suscite l'attention des différentes écoles et la théorie des figures, en particulier, prend son essor[18]. Cette époque voit naître la critique littéraire, l'existence d'un canon de textes dignes d'être étudiés engageant la rhétorique dans la voie de la "littérarisation"[19]. Le premier manuel de stylistique conservé est le traité *Du style* du Pseudo-Démétrios, si nous suivons Pierre Chiron pour la datation (*c.* 100 a.C.). L'auteur distingue quatre styles (grand, élégant, simple, véhément) assortis de leurs contraires, qu'il étudie successivement, selon un plan qui apparente le traité à une "typologie". Dans ce volume, **Pierre Chiron** montre que la composition en est plus soignée qu'il n'y paraît et que l'on trouve "un subtil équilibre entre un cadre général parfaitement proportionné, concerté, et une certaine liberté d'allure" (p. 49)[20]. En outre, l'auteur manifeste un souci de *variatio* pour éviter la monotonie, et soigne tout particulièrement la *lexis*, ce qui

14 Voir aussi Noël 2012.
15 Brandes 1968 ; Kassel 1971 ; Wisse 1989 ; Fortenbaugh 1996 ; Fortenbaugh 2007.
16 Chiron 2008.
17 L'état fragmentaire de ce corpus compromet toute enquête sur son écriture : voir la récente édition de Woerther 2012.
18 Voir Calboli 1998 (de la *lexis* aristotélicienne à l'*elocutio*).
19 Sur la "littérarisation" de la rhétorique, voir Chiron 2007 et Chiron 2012.
20 Voir aussi Chiron 2012.

révèle une "sensibilité littéraire"[21]. Trois formulations types se dessinent : celles qui visent la mémorisation, répondant ainsi à un souci didactique, les énoncés modèles en vue de l'imitation et les commentaires "qui virent à la paraphrase imitative".

Héritiers des Grecs, les rhéteurs latins du premier siècle avant notre ère puisent à leur gré dans la tradition pour traduire les termes techniques et adapter les préceptes au monde romain. Les deux plus anciens traités qui nous soient parvenus sont des manuels à vocation didactique. Œuvre de jeunesse, le *De inuentione* est une monographie dans laquelle Cicéron étudie les parties du discours et applique la théorie des états de la cause aux genres oratoires[22]. La ***Rhétorique à Hérennius*** est pour nous le premier "traité-méthode" complet, qui met en œuvre les cinq *officia oratoris*, sans suivre pour autant les étapes de la conception du discours. Il reprend les acquis de la rhétorique hellénistique – que l'on cherche souvent dans ce traité latin, faute d'avoir accès aux originaux grecs – tout en essayant de les adapter au monde romain. L'écriture, plutôt rigoureuse, correspond à l'idée que l'on se fait d'un traité technique, mais son écriture, dans le détail, répond à des stratégies conscientes[23].

La production rhétorique adulte de Cicéron se signale par une grande diversité formelle. Le ***De oratore***, qui occupe une place de choix, adopte la forme littéraire du dialogue[24]. Il exploite toutes les richesses du dispositif, soignant le cadre, la mise en scène et les personnages : ces trois conversations entre de grands orateurs romains de la génération précédente prennent un tour agréable, loin de l'aride technicité des manuels. Dans ce volume, **Charles Guérin** montre que Cicéron, en s'inspirant de plusieurs modèles (Platon, Héraclide du Pont, Aristote) élabore un genre relativement nouveau à Rome, et proprement romain, le traité-dialogue. Les enjeux sont multiples : esthétique (souci de la forme et de l'expression), rhétorique et philosophique (exposé doctrinal nuancé par le jeu des voix qui se répondent), social (mise en scène d'une parole romaine).

Une dizaine d'années plus tard, en retrait de la vie politique, Cicéron revient à la rhétorique. Il publie trois ouvrages polémiques, trois réponses différentes aux critiques des atticistes. Le *Brutus* combine le dispositif dialogique – Cicéron se met en scène aux côtés de ses amis Atticus et Brutus – et la perspective historique – c'est une galerie de portraits plutôt qu'un discours technique, même si les critères retenus sont ceux de la *technè* – pour mieux redéfinir la rhétorique contemporaine et présenter sa propre conception de l'atticisme[25]. Cicéron revient au genre du traité en rédigeant l'*Orator*, en peu de temps, à partir de la correspondance qu'il entretenait avec Brutus sur l'atticisme. La composition, peu rigoureuse dans le détail, n'échappe pas aux répétitions. Cicéron définit l'orateur idéal et approfondit la

21 Sur la *lexis*, voir aussi Chiron 2010.

22 Sur les prologues du *De inu.*, voir Barwick 1961 ; Giuffrida 1963.

23 Voir notre contribution dans ce volume, qui met en perspective la *Rhet. Her.* avec le *De orat.* et l'*Inst.* On peut aussi retenir à propos de ce traité la question du statut des *exempla*, que l'auteur prétend avoir inventés lui-même : voir Douglas 1960 (analyse stylistique) et Barwick 1961 (sur le prologue du livre 4).

24 Voir en particulier : Grimal 1955 ; Ruch 1958 ; Michel 1984 ; Auvray-Assayas 2001 ; Schofield 2008 ; De Giorgio 2012 ; Gildenhard 2013 ; Auvray-Assayas 2015 ; De Giorgio 2015. Pour plus de détails, on se reportera à la bibliographie donnée par C. Guérin à la fin de son article, dans ce volume.

25 Sur le *Brut.*, voir par exemple : Stroup 2003 et 2010 (allégorie de l'*adulta uirgo* pour désigner l'éloquence) ; Aubert 2010 (métaphore de la santé du style).

théorie du nombre oratoire, intimement liée à la langue latine et à son propre style d'orateur. Le *De optimo genere oratorum*, courte préface donnée à sa traduction – qui ne nous est pas parvenue – de deux discours d'Eschine et de Démosthène, contribue à l'œuvre polémique : ces orateurs grecs traduits en latin illustrent le véritable atticisme, occasion de revenir sur "le meilleur genre d'orateurs". Les *Topica* et les *Partitiones oratoriae* sont des traités synthétiques et didactiques, dans lesquels Cicéron use d'une langue technique faisant place aussi souvent que nécessaire aux termes grecs. Le premier est une monographie sur les lieux rhétoriques. Le second est écrit sous la forme des questions-réponses, dialogue simplifié à l'extrême qui se rattache au genre de l'*erotapokrisis*[26]. La multiplicité des formes et des points de vue – car ces écrits appartiennent à des périodes différentes de la vie de l'orateur – est une caractéristique de l'œuvre rhétorique de Cicéron, qui appelle inévitablement la comparaison entre les différentes pièces qui la composent, sans parler de la correspondance et des discours qui peuvent avoir pour nous, de fait, une valeur de modèle : l'œuvre de Cicéron nous permet de faire dialoguer théorie et pratique.

Le mouvement de littérarisation de la rhétorique, entamé à l'époque hellénistique, se poursuit. Les traités des figures se multiplient à partir du I^er^ siècle avant notre ère, dans la suite logique des réflexions hellénistiques et des listes que l'on trouve dans les traités latins. Non seulement l'élocution s'émancipe de la rhétorique par la publication de monographies, mais la figure fait de même, au sein de l'élocution. Les traités des figures sont souvent écrits sous forme de listes, selon un principe de "taxinomie" qui connut une grande fortune dans les siècles suivants. Pierre Chiron a montré que ce mode d'expression, malgré ses limites évidentes, est approprié à son objet[27].

À la même époque, des rhéteurs lecteurs, comme Denys d'Halicarnasse et le Pseudo-Longin, s'orientent vers la critique littéraire, privilégiant l'étude du style et l'analyse des textes. S'ils visent aussi la production de discours, ils s'appuient avant tout sur les œuvres existantes, pour les admirer ou pour les critiquer, dans la perspective générale de l'imitation, qui invite à rivaliser avec les auteurs du passé. Les opuscules rhétoriques de **Denys d'Halicarnasse** sont marqués du sceau de la diversité, comme le montre Germaine Aujac dans son édition. Dans les *Orateurs antiques* (*Lysias, Isocrate, Isée*), *Démosthène, Dinarque* et *Thucydide*, il construit des "analyses littéraires" qui convoquent les ressources de l'élocution pour saisir ce qui fait l'originalité de chaque auteur. La *Composition stylistique*, "traité de rhétorique proprement dite", développe une nouvelle théorie des trois styles : austère, poli, bien mélangé. Du traité *Sur l'imitation* il ne reste que des fragments. Les deux *Lettres à Ammée* portent respectivement sur Démosthène et Thucydide, la *Lettre à Pompée Géminos* traite de Platon puis des historiens grecs. Ces ouvrages, qui inaugurent le genre de la lettre-traité, ne se rapportent en fait au genre épistolaire que par la préface, le reste du texte étant un traité de rhétorique à part entière. Ces opuscules rhétoriques se prêtent facilement à des études de type littéraire, en raison d'un mode d'écriture qui mêle le point de vue critique à des citations nombreuses, parfois longues, que l'auteur n'hésite pas à réécrire à son tour en usant de la

26 Sur le genre de l'*erotapokrisis*, voir Jacob 2004 ; Fleury 2013.

27 Chiron 2003b et Chiron 2007 ; voir aussi, à propos de Tibérios, rhéteur du III^e^-IV^e^ siècle, Chiron 2003a.

métathèse : il met lui-même en œuvre l'émulation qu'il préconise avec les textes anciens[28]. **Mélina Makinson**, dans ce volume, s'intéresse quant à elle à la métaphore qui, loin d'être ornementale, pallie chez Denys un déficit conceptuel. La métaphore du corps et les images sensorielles permettent ainsi au rhéteur de traduire l'expérience physique du plaisir de la lecture. Il en résulte une proximité avec les textes du passé qui abolit la distance temporelle et justifie le projet dionysien de préservation de l'idéal classique.

Le traité ***Du sublime***, d'auteur inconnu, répond à un traité du même nom de Cécilius de Calé-Acté. Texte atypique, il ne porte pas sur un des genres de style étudiés par la rhétorique classique, mais se concentre sur une unique notion, le sublime. Pour ce faire, l'auteur a recours à des catégories rhétoriques, en particulier les figures, et s'appuie sur le commentaire de textes variés, oratoires mais aussi poétiques. Le texte envisage successivement les cinq sources du sublime, naturelles (grandeur d'âme et émotion) et techniques (figures, choix des mots, rythme). Cette œuvre réussit au plus haut point l'adéquation entre la forme et le sujet traité : l'expression sublime de l'auteur rejoint son sujet, comme Boileau l'avait remarqué à juste titre[29]. Dans ce volume, **Jean-Philippe Guez** cherche à sonder la puissance métaphorique à l'œuvre dans ce traité : le Pseudo-Longin redéfinit la métaphore, lui donnant, outre la fonction ornementale que les autres rhéteurs lui accordent, un sens cognitif (elle fait sens immédiatement) et passionnel (elle permet le partage des émotions). Lui-même, dans tout le traité, a recours à une "archi-métaphore" – la hauteur – qui réunit plusieurs réseaux métaphoriques (escarpement, tempêtes, chute, lumière zénithale, divin…) : il redonne vie, ce faisant, à une métaphore lexicalisée, et enrichit sa valeur rhétorique d'un contenu éthico-philosophique indissociable de la définition du sublime longinien. Cette analyse est à la fois textuelle et conceptuelle : en étudiant la forme (la richesse d'un champ métaphorique complexe), Jean-Philippe Guez nous amène à réfléchir sur la portée du traité et le sens profond du sublime qui en fait l'objet.

Sandrine Dubel étudie quant à elle l'enjeu de l'emploi de la deuxième personne dans ce traité resté pour nous anonyme. Si l'auteur s'inscrit ainsi dans la tradition des préfaces, apparue dans les traités techniques hellénistiques et bien représentée, pour la rhétorique, par Denys d'Halicarnasse, il dépasse ce cadre par une adresse au destinataire renouvelée au cours du traité, sur des modes variés qui font écho au contenu même de l'ouvrage. Il apparaît donc que, plus que l'affirmation d'une posture d'auteur, comme c'est souvent le cas pour Denys, l'auteur du traité implique particulièrement son lecteur, invitation à s'approprier sa réflexion sur le sublime.

À l'époque impériale, la rhétorique est devenue la base de l'enseignement, dans le monde grec comme à Rome. Contrepoint du triomphe de la rhétorique à l'école, les Romains ont parfois le sentiment d'un "déclin" de l'éloquence dans la cité, sujet central du *Dialogue des*

28 Greenberg 1958 (métathèse) ; Damon 1991 (pratique critique de Denys, notamment la métathèse) ; Bottai 1999 (écriture de Denys : composition, métaphores et citations) ; Payen 2004 (usage de la citation) ; De Jonge 2005 et 2008 (métathèse) ; Martinho 2010 (noms du style) ; De Jonge 2014 (allégorie).

29 Boileau 1701 ; Blume 1963 (théorie et exemple) ; Lombardo 1982-1987 (structure du traité) ; Matelli 1987 (structure du traité) ; Innes 1994 (théorie et exemple) ; Innes 1995 (structure du traité) ; von Staden 2000 (métaphore) ; Billault 2004 (théorie et pratique des figures) ; Billault 2010 (noms du style) ; Conte à paraître (insertion des citations homériques) ; De Jonge 2014 (allégorie).

orateurs, qui n'est pas un traité technique, mais plutôt un débat sur l'éloquence. Tacite y met en scène une conversation censée avoir eu lieu une vingtaine d'années auparavant, à laquelle il aurait assisté sans prendre part aux débats : en reprenant le genre du dialogue et en adoptant un style cicéronien, il entretient un dialogue ironique avec la tradition qu'il prétend mettre à distance[30].

Le projet de l'***Institution oratoire*** – synthèse monumentale de la fin du premier siècle de notre ère – étant de former l'orateur de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte, Quintilien intègre le manuel de rhétorique dans un traité d'éducation, ce qui en fait un "traité total". Loin d'être artificielle, cette perspective pédagogique fait l'originalité de ce rhéteur, l'invitant à exposer simplement des préceptes qui sembleraient difficiles, en vertu de sa double expérience d'orateur (il sait ce qui est utile) et de professeur (il sait comment transmettre)[31]. L'ampleur du traité et sa composition imposent au lecteur, sur un sujet donné, de prendre en compte l'ensemble de l'ouvrage et de saisir les jeux d'échos qui font sens entre les différents chapitres. **Notre contribution**, en prenant l'exemple du chapitre sur la mémoire, étudie les caractéristiques de l'écriture de Quintilien et l'expression de sa voix propre au sein du traité. Elle montre, en prenant pour prisme la fameuse triade *ars, natura, exercitatio*, tout ce qui sépare, dans l'écriture et dans les résultats, les points de vue respectifs de l'auteur de la *Rhétorique à Hérennius*, Cicéron et Quintilien. Alors que les trois rhéteurs s'inspirent visiblement d'une même *ars memorativa*, le premier privilégie nettement celle-ci, tandis que le second, cédant la parole à Antoine, fait un éloge de la mémoire naturelle et que Quintilien, en prenant soin de définir ce qu'il entend par mémoire, parvient à mettre l'exercice au premier plan. Chacun des trois auteurs mobilise des procédés d'écriture particuliers, correspondant à la logique de son propre traité, pour mettre en valeur son point de vue.

Maître de Marc Aurèle, **Fronton** illustre lui aussi la fonction éducatrice de la rhétorique, ses lettres constituant à certains égards la face concrète et vivante d'une pédagogie en puissance dans les manuels. Sa correspondance porte des traces de sa conception de l'éloquence, en particulier les cinq lettres publiées sous le titre *De eloquentia* et la lettre *De orationibus*, adressées à son élève Marc Aurèle. S'il faut renoncer à y voir un art rhétorique à proprement parler, le contenu doctrinal des leçons du maître y est perceptible. L'élocution occupe une part importante, en particulier le choix des mots et leur place dans la phrase, Fronton affirmant un goût prononcé pour l'archaïsme. Une lecture attentive permet de reconstituer sa méthode d'enseignement au fil de la correspondance, à travers les exercices donnés et corrigés – non sans parenté avec les *progymnasmata* –, les conseils dispensés, les jugements formulés[32]. La problématique de l'écriture est donc particulière. Pourtant, **Rémy Poignault**, dans ce volume, en s'attachant au langage métaphorique dont use Fronton,

30 Voir Bovey 2000 (lien avec les manuels de rhétorique) ; Cogitore 2009 (dialogue) ; Rutledge 2012 (surtout 66-70 : "The Literary Form" et pistes bibliographiques) ; Devillers 2015 (lien avec l'œuvre de Tacite).

31 Assfahl 1932 (répertoire des métaphores) ; Carlozzo 1979 (technique de la citation) ; Zundel 1981 (styles rhétorique et pédagogique) ; Ahlheid 1983 (préfaces) ; Díaz Bautista 1998 (métaphore) ; Corsi 1999 (prologues) ; Melchiorre 2007 (prologues) ; Citroni 2009 (énonciation).

32 Poignault 2013 (exercices rhétoriques dans la correspondance de Fronton).

établit maints points de rencontre avec d'autres rhéteurs[33]. En défendant une éloquence impériale élevée, tant par le style que par l'excellence morale qui la nourrit, à défaut d'être précisément sublime, Fronton use d'un langage métaphorique d'une grande richesse, qui rejoint bien souvent les réseaux lexicaux privilégiés par le Pseudo-Longin. Quand il parle en son nom propre, c'est avec passion qu'il exprime ses sentiments pour les princes : une des spécificités de cette écriture est bien de mêler l'intime et la voix auctoriale propre au genre épistolaire à un contenu théorique diffusé par cette voie.

La tradition des traités généralistes ne s'est pas perdue pour autant. Certains rhéteurs reviennent au plan suivant les parties du discours : l'Anonyme de Séguier (IIe-IIIe siècle) et Apsinès de Gadara (IIIe siècle). Cassius Longin (IIIe siècle) retrouve quant à lui la logique des tâches de l'orateur, omettant la mémoire, comme Aristote. D'autres traités généralistes figurent dans le recueil des *Rhetores Latini Minores* : l'*Ars rhetorica* de Consultus Fortunatianus (IVe siècle), sous forme dialoguée, celle de Julius Victor (IVe siècle), inspirée de Cicéron et Quintilien, et les *Praecepta artis rhetoricae* de Julius Severianus (Ve siècle).

Les manuels de rhétorique évoquent avec plus ou moins de précision les exercices nécessaires à l'appropriation des préceptes : ils se situent à mi-chemin entre la théorie, qu'ils consignent, et la pratique, qu'ils sont censés accompagner, en général sous la conduite d'un professeur. Les exercices, dont on trouve mention dès le IVe siècle avant notre ère, constituent pendant longtemps un hors champ bien réel, mais extérieur au manuel proprement dit. Ils se répartissaient entre la classe du grammairien et celle du rhéteur, visant à préparer progressivement l'élève à la déclamation. Le système s'est perfectionné, aboutissant à l'époque impériale à une liste canonique d'exercices gradués fondant un genre à part entière, celui des ***progymnasmata***, manuels destinés à guider la pédagogie du maître, qui adoptent la forme du "répertoire". Nos sources sont essentiellement grecques : Aelius Théon (Ier ou IIe siècle), puis Pseudo-Hermogène, Libanios, Aphthonios d'Antioche et Nicolaos (IVe-Ve siècle). La pratique était également latine, comme en témoigne Quintilien, ainsi que la traduction tardive de Priscien (VIe siècle). Le terme de *progymnasmata* recouvre à la fois des types d'exercices, les textes constituant le sujet de ces exercices, la méthode pour les traiter (exposé théorique), et le corrigé. Il serait intéressant de confronter ces textes les uns par rapport aux autres, notamment pour étudier comment s'y fait voir la dimension pédagogique. Les *Progymnasmata* d'Aphthonios apparaissent d'emblée comme le texte sec par excellence. **Fabrice Robert** montre cependant l'originalité de l'articulation entre théorie et pratique, qui n'est pas mise en œuvre dans les autres recueils. Selon lui, la sécheresse des préceptes est voulue et résulte de l'adéquation de la forme à son objet. Les passages théoriques, tous construits sur le même modèle, ne trahissent aucun souci esthétique de la part de l'auteur. S'y mêlent d'autres écritures, par le biais des trois types d'exemples qui y sont cités : illustration, autorité, modèle. Les corrigés du maître, rédigés dans une langue simple, sont d'un style un peu plus élaboré. Le maître laisse donc entendre successivement deux voix, outre les exemples. Les traités de rhétorique sont souvent des textes hybrides, mêlant au contenu théorique des exemples, plus ou moins longs, empruntés à la tradition ou

33 Sur les métaphores, voir aussi Fleury 2001.

inventés. L'étude des citations et des frontières entre le corps du texte et le discours rapporté est un terrain d'investigation prometteur.

La veine des traités spécialisés ne s'est pas tarie[34]. Outre les traités des figures déjà évoqués, certains rhéteurs raisonnent en termes d'*ideai*, principe qui se rattache à la typologie. Deux traités complémentaires attribués à tort à Aelius Aristide (*Sur le discours politique* et *Sur le discours simple*), obéissent à ce principe. Dans les *Catégories du style* (Περὶ ἰδεῶν), Hermogène invente le système des sept idées du style, étudiées à partir de plusieurs composants (pensée, méthode de la pensée, expression, figure, *côla*, arrangements, pause et rythme). Il en résulte une sorte de combinatoire, que Laurent Pernot présente sous la forme d'un tableau à double entrée[35]. Les monographies portent aussi sur l'argumentation. Par exemple, dans les *États de cause* (Περὶ στάσεων), Hermogène renouvelle la théorie d'Hermagoras, suivant toujours le principe de l'algorithme. Minucianus le Jeune (IIIe siècle) écrit un traité sur les moyens de prouver. Une dernière catégorie est propre à l'époque impériale, les traités spécialisés dans le genre épidictique : fragment d'Alexandre, fils de Nouménios (IIe siècle), Pseudo-Denys d'Halicarnasse (IIIe siècle) et deux traités de Ménandre de Laodicée (IIIe siècle).

À partir du Ve siècle, la problématique de la monographie et du traité total se résout différemment avec la constitution du *corpus rhetoricum*, récemment édité par Michel Patillon. Outre des *Progymnasmata* – on substitue d'ordinaire ceux d'Aphthonios au texte du pseudo-Hermogène –, qui constituent les exercices préliminaires, les autres traités étaient attribués, parfois à tort, à Hermogène et constituaient la base d'un enseignement complet : *États de cause*, *Invention* (fausse attribution), *Catégories du style* et *Méthode de la virtuosité* (attribuée à tort).

Le traité de rhétorique de **Martianus Capella** (Ve siècle) s'inscrit dans un projet encyclopédique, les *Noces de Philologie et de Mercure*, qui constitue le modèle du système des arts libéraux repris ensuite par Boèce. On ne saurait insister sur la fortune de ce modèle dans la culture occidentale. L'insertion de la rhétorique dans un projet encyclopédique n'est pas une nouveauté en soi. Caton l'Ancien a inauguré le genre à Rome en donnant des conseils à son fils sur la médecine, la rhétorique – le traité est perdu – et l'agriculture. Le projet de Théophraste déjà, sans parler d'Aristote, était de nature encyclopédique : c'est un trait de la culture grecque d'époque hellénistique. Caton fut suivi dans cette voie par Varron puis par Celse. Dans l'Antiquité tardive, outre Martianus Capella, Cassiodore (VIe siècle) et Isidore de Séville (VIe -VIIe siècle) ont perpétué la tradition. Le texte des *Noces de Philologie et de Mercure*, écrit sous la forme du prosimètre, alternance de prose et de vers, est d'une facture littéraire. L'auteur y met en scène des allégories, dont Rhétorique, héroïne du livre V, qui s'exprime à la première personne[36]. Le recours à l'allégorie dans les traités techniques n'est pas nouveau[37]. Pour la rhétorique, on retient en particulier le préambule des *Orateurs antiques* de Denys d'Halicarnasse, qui oppose la muse attique, sage, et la prostituée venue d'Asie. On en trouve aussi la trace dans le *Brutus* et l'*Orator* de Cicéron, mais aussi chez

34 Nous nous fondons dans ce paragraphe sur la classification de Pernot 2000, 208-209.
35 Pernot 2000, 217.
36 Moretti 2000.
37 Moretti 2003.

Tacite, le Pseudo-Longin et Lucien. Ce procédé se prête à de multiples lectures : esthétique, éthique et politique[38].

Dans ce volume, **Élisabeth Piazza** étudie les frontières entre le discours encadrant et le traité technique proprement dit, et s'interroge sur le sens de l'allégorie de Rhétorique comme figure guerrière. La dynamique du passage offre au départ, par l'entrée en fanfare de Rhétorique, l'image de la force persuasive, parfois dévastatrice ; ensuite, le général d'armée qu'est Rhétorique offre un exposé théorique solide, s'appuyant notamment sur les états de la cause ; enfin, l'image conquérante du début est inversée par le départ de Rhétorique, accompagnée par la trompette, dans un camp retranché : apparaît alors une éloquence fondée en raison, à l'abri des usages malveillants qu'on lui reproche parfois. Cette allégorie, loin d'être un jeu littéraire gratuit, permet donc à Martianus Capella de porter un regard nuancé sur la rhétorique de son temps et sa place au sein des arts libéraux.

Il y aurait matière à poursuivre cette étude en sondant les particularités des traités de l'époque médiévale et surtout de la Renaissance. La rhétorique continue à s'écrire, confrontée à de nouveaux enjeux, en lien avec les problématiques du temps (essor de la rhétorique sacrée, polémiques politiques, notamment liées aux guerres de religion en France, articulation entre latin et langues vernaculaires …). Dans l'esprit du mouvement qui a animé la Renaissance, elle prend l'Antiquité pour modèle et l'adapte à ses propres préoccupations, continuant ainsi à s'enrichir. Un autre phénomène, conjoint, apparaît. Si on a vu se développer, au cours de l'Antiquité, une tendance vers la littérarisation de la rhétorique, à partir de la Renaissance, la poétique va peu à peu conquérir ses lettres de noblesse[39]. La réflexion poétique dans l'Antiquité ne constituait pas un genre établi, au même titre que la rhétorique. Les nombreuses poétiques qui ont fleuri à la Renaissance, elles aussi variées dans leurs formes et leurs objets, pallient ce manque. Dans ce volume, **Virginie Leroux** évoque d'abord les premiers traités de poétique écrits sur le modèle de l'*Institution oratoire*, avant que ne s'impose, dans les années 1540, le modèle aristotélicien. Elle étudie ensuite un cas particulier, point de rencontre entre poétique et rhétorique, le *De poeta* d'Antonio Sebastiano **Minturno** (1559), écrit sur le modèle du *De oratore* de Cicéron. Ce dialogue met en scène des poètes de l'école napolitaine qui défend l'excellence en poésie et conçoit le poète idéal comme Cicéron l'orateur idéal. Mais le dispositif permet surtout à Minturno de faire entendre des points de vue différents : tout en reprenant l'héritage de la *Poétique* d'Aristote, il fait place à la doctrine platonicienne du *furor* poétique et défend la primauté de l'épopée sur la tragédie. Le choix du modèle a donc des implications sur la doctrine développée par le poéticien.

Caractérisation des textes de rhétorique : conditions d'une typologie

Les étapes du voyage que nous venons de parcourir ont contribué à façonner le réseau rhétorique, qui n'est pas un objet unique, cohérent et fini, mais une matière mouvante aux contours flous. Cette matière prend corps dans des textes variés que l'on souhaiterait pouvoir

38 Leidl 2003 ; Stroup 2003 et 2010 ; Conte 2010 ; De Jonge 2014.

39 Leroux & Séris à paraître.

classer, afin de les situer les uns par rapport aux autres au-delà des affinités de doctrine ou de période temporelle. Le spectre est tellement large cependant, qu'une typologie unique ne parvient pas à embrasser toutes les particularités de ces textes. Nous préférons substituer à un système global des critères indépendants les uns des autres, des types de questionnement qui sont aussi des préalables à toute étude comparative.

Comme point de départ, on pourrait définir les trois types de textes suivants, en fonction du public visé : le manuel, pour un public scolaire (élèves et professeurs), le traité destiné à un praticien adulte, et l'encyclopédie, qui s'adresse au grand public cultivé. Mais il arrive que ces textes touchent plusieurs publics à la fois et il demeure parfois délicat d'évaluer au juste l'usage qui en était fait.

Le deuxième critère est le but poursuivi : visée pratique ou spéculative. À la visée pratique, qui concerne le public scolaire et l'orateur adulte, correspondent trois types de textes : le discours-modèle, le manuel de préceptes (*technè*), le recueil d'exercices (*progymnasmata*). La visée spéculative, qui apparaît avec Aristote, investit les traités et les encyclopédies, les premiers étant spécialisés dans l'art rhétorique, les seconds généralistes. Elle oriente le propos technique vers des considérations portant sur le langage et la communication, la définition de la rhétorique, le lien qu'elle entretient avec la morale et la politique, ou encore sa visée éducative (la formation de l'orateur et sa place dans la société). Là encore, la frontière entre les deux n'est pas étanche.

Les traités se distinguent en troisième lieu en fonction du type de pratique oratoire qui leur sert d'horizon. Les trois genres oratoires, judiciaire, délibératif et épidictique, constituent un cadre bien établi dès Aristote ; s'ils sont parfois envisagés conjointement, souvent l'un des trois l'emporte sur les autres, la rhétorique judiciaire étant un modèle de référence dans les premiers temps, la rhétorique épidictique à l'heure de la déclamation. Dès l'époque hellénistique, les traités visent la déclamation, en tant que pratique scolaire ou virtuose. Enfin, certains traités privilégient la critique littéraire, modifiant le rapport entre le discours déjà écrit et la prose à écrire, avec un horizon plus largement littéraire.

Envisageons en quatrième lieu le type d'organisation et de traitement du matériau rhétorique. Bien souvent, le traité est le résultat d'une combinatoire entre les parties du discours, les genres oratoires, les tâches de l'orateur : l'un de ces critères prévaut sur les autres, qui lui sont soumis pour donner au traité son architecture. On observe en outre un lien entre l'argumentation (*inuentio* et *dispositio*) et le genre judiciaire, entre l'élocution (*elocutio*) et le genre épidictique. De même, si la péroraison est le lieu privilégié du pathos (*mouere*), ce n'est pas exclusif.

À une autre échelle, certains traités envisagent la rhétorique de façon globale – il peut y avoir plusieurs types de plans –, tandis que les monographies ont une approche partielle du sujet. L'approche globale n'exclut pas l'hétérogénéité : certains traités sont perçus de nos jours comme composites pour diverses raisons (*Rhétorique à Alexandre*, *Rhétorique* d'Aristote, *Orator* de Cicéron). Inversement, certaines monographies sont complémentaires. Ainsi, des traités sur l'*elocutio* et sur l'*actio* de Théophraste et surtout le corpus hermogénien qui rassemble plusieurs monographies en un projet cohérent. Une monographie est une partie publiée à part d'un traité global en puissance et inversement l'histoire de chaque

partie de la rhétorique peut s'écrire en mettant bout à bout des parties de traités globaux et des monographies. Ce n'est pas équivalent pour autant : dans l'*Institution oratoire*, œuvre d'un seul rhéteur, les effets d'écho et les synergies sont multiples.

Les études complémentaires et convergentes réunies dans ce volume reposent sur des niveaux d'analyse multiples, allant du mot – la métaphore en particulier – au traité dans son ensemble. Chacun de ces articles part d'une analyse textuelle reposant sur le mode d'écriture pour interroger le sens profond du traité. Ils se rejoignent notamment sur les thèmes suivants : l'articulation entre théorie et pratique (M.-P. Noël, F. Robert), le genre du dialogue (C. Guérin, V. Leroux), l'énonciation (S. Conte, S. Dubel, F. Robert), les images et métaphores (M. Makinson, J.-P. Guez, R. Poignault, É. Piazza). Les textes étudiés ne sont pas équivalents d'un point de vue "littéraire", et ce n'est d'ailleurs pas le propos, car ce sont pour la plupart des traités techniques. En revanche, on peut envisager d'appliquer des méthodes d'analyse, qui semblent évidentes pour un rhéteur donné, à des traités écrits par d'autres auteurs. Que le résultat soit inégal, c'est inévitable. Mais il s'agit de mieux comprendre chacun des textes en jeu, non de les comparer. Nous plaidons pour une critique intra-textuelle, privilégiant d'abord dans l'analyse la cohérence interne du texte rhétorique, pour mieux le confronter ensuite à d'autres textes. Ce questionnement n'est pas épuisé au terme de cette introduction, qui ne vise qu'à donner les linéaments d'une interrogation à venir. Si nous avons indiqué en note des références bibliographiques révélatrices du type de questionnement dont tel ou tel texte a fait l'objet, c'est pour signaler des pistes déjà explorées, sans prétendre aucunement à l'exhaustivité en la matière. Nous avons écarté un certain nombre de références qui s'imposeraient pour un traitement approfondi du sujet, à commencer par les éditions, commentaires et monographies. Pour conclure, si nous convenons, avec Boileau, que le traité *Du sublime* se distingue des autres ouvrages de rhétorique par sa grâce unique, il n'en demeure pas moins que chacun de ces textes, pris dans sa singularité propre et mis en perspective dans l'histoire de la théorie et des formes qu'elle revêt, se prête aussi à des analyses de type littéraire, car interroger l'écriture d'un traité, évaluer ses réussites esthétiques et ses habiletés stratégiques est une façon de comprendre plus profondément le sens des préceptes qu'il consigne.

Bibliographie

Abbenes, J. G. J., S. R. Slings et I. Sluiter, éd. (1995) : *Greek Literary Theory after Aristotle*, Amsterdam.

Ahlheid, F. (1983) : *Quintilian, The preface to Book VIII and comparable Passages in the* Institutio Oratoria, Amsterdam.

Albaladejo, T., E. del Río et J. A. Caballero, éd. (1998) : *Quintiliano, Historia y Actualidad de la Retórica*, Logroño.

Assfahl, G. (1932) : *Vergleich und metapher bei Quintilian*, Stuttgart.

Aubert, S. (2010) : "La polémique cicéronienne contre atticistes et stoïciens autour de la santé du style", in : Chiron & Lévy 2010, 87-111.

Auvray-Assayas, C. (2001) : "Réécrire Platon ? Les enjeux du dialogue chez Cicéron", in : Cossutta & Narcy 2001, 237-255.

— (2015) : "Le dialogue cicéronien ou le livre éloquent", in : Dubel & Gotteland 2015, 127-136.

Barthes, R. (1970) : "L'ancienne rhétorique. Aide-mémoire", *Communications*, 16, 172-223.

Barwick, K. (1961) : "Die Vorrede zum zweiten Buch der retorischen Jugendschrift Ciceros und zum vierten Buch des *Auctor ad Herennium*", *Philologus*, 105, 307-314.

Becker, H., C. Mueller-Goldingen et K. Sier, éd. (1996) : *Lēnaika : Festschrift für Carl Werner Müller zum 65*, Stuttgart.

Billault, A. (2004) : "Théorie et pratique des figures dans le traité *Du Sublime*", in : Celentano *et al.* 2004, 301-314.

— (2010) : "Les noms du style dans le traité *Du Sublime*", in : Chiron & Lévy 2010, 221-232.

Blume, H. D. (1963) : *Untersuchungen zu Sprache und Stil der Schrift περὶ Ὕψους*, Göttingen.

Boileau, N. (1701) : *Œuvres diverses du Sr Boileau Despréaux : avec le traité du sublime, ou du merveilleux dans le discours, traduit du grec de Longin*, Nouvelle édition, revue et augmentée, Paris.

Bossuyt, I., N. Gabriëls, D. Sacré et D. Verbeke, éd. (2008) : *"Cui dono lepidum novum libellum ?" Dedicating Latin Works and Motets in the Sixteenth Century*, Leuven.

Bottai, F. (1999) : "Aspetti della tecnica espositiva di Dionigi di Alicarnasso nel *De oratoribus antiquis*", *Prometheus*, 25, 45-60 ; 132-150.

Bovey, M. (2000) : "Le *Dialogus de oratoribus* de Tacite et les manuels de rhétorique", *Latomus*, 59, 353-363.

Boys-Stones, G. R., éd. (2003) : *Metaphor, Allegory, and the Classical Tradition*, Oxford.

Brandes, P. D. (1968) : "The composition and preservation of Aristotle's *Rhetoric*", *Speech Monographs,* 35, 482-491.

Bussières, M.-P., éd. (2013) : *La Littérature des questions et des réponses dans l'Antiquité profane et chrétienne*, Turnhout.

Calboli, G. (1998) : "From Aristotelian λέξις to *elocutio*", *Rhetorica*, 16, 47-80.

Calboli Montefusco, L., éd. (2000) : *Papers on Rhetoric III*, Bologne.

— (2008) : *Papers on Rhetoric IX*, Bologne.

Carlozzo, G. (1979) : "La tecnica della citazione in Quintiliano", *Pan*, 7, 27-60.

Celentano, M. S., éd. (2003) : *Ars/Techne, Il manuale tecnico nelle civiltà greca e romana*, Alessandria.

Celentano, M. S., P. Chiron et M.-P. Noël, éd. (2004) : *Skhèma/Figura. Formes et figures chez les Anciens : rhétorique, philosophie, littérature*, Paris.

Chiron, P. (1999) : "Observations sur le Lexique de la *Rhétorique à Alexandre*", *Ktema*, 24, 313-340.

— (2002a) : *Pseudo-Aristote, Rhétorique à Alexandre*, Paris.

— (2002b) : "La lettre dédicatoire apocryphe mise en tête de la *Rhétorique à Alexandre* : un faux si impudent ?", in : Mimouni 2002, 51-76.

— (2003a) : "La doctrine rhétorique du rhéteur Tibérios", *REG,* 116, 494-536.

— (2003b) : "À propos de l'hyperbole et de la rage taxinomique", in : Celentano 2003, 187-206.

— (2007) : "Les Arts rhétoriques gréco-latins : structures et fonctions", *Métis,* N.S. 5, 101-134.

— (2008) : "La *Rhétorique* d'Aristote est-elle un traité de rhétorique ?", in : Calboli Montefusco 2008, 77-90.

— (2010) : "Les noms du style chez Démétrios (Ps.-Démétrios de Phalère) : collection ou système ?", in : Chiron & Lévy 2010, 71-85.

— (2012) : "Rhétorique et littérature : le cas du *Peri hermeneias* (Ps.-Démétrios de Phalère)", *Pan,* 1, 71-80.

— (à paraître) : "La poésie comme modèle et comme repoussoir chez les théoriciens des caractères et des formes (*ideai*) du discours", in : Guez & Kasprzyk (à paraître).

Chiron, P. et C. Lévy, éd. (2010) : *Les Noms du Style dans l'antiquité gréco-latine*, Louvain-Paris-Walpole (MA).

Citroni, M. (2009) : "*Ego, nos* et *tu* dans l'*Institutio oratoria* : les identités de la voix parlante et les domaines de destination du discours didactique", in : van Mal-Maeder *et al.* 2009, 201-224.

Cogitore, I. (2009) : "'L'arme de la parole' dans le *Dialogue des orateurs de Tacite*", in : Guisard & Laizé 2009, 44-57.

Cole, T. (1991a) : "Who was Corax ?", *ICS,* 16, 65-84.

— (1991b) : *The Origins of Rhetoric in Ancient Greece*, Baltimore-Londres.

Conte, S. (2010) : "Physiologie du style : la métaphore du corps dans les traités de rhétorique latins", in : Chiron & Lévy 2010, 279-298.

— (à paraître) : "Homère dans le *Traité du Sublime*", in Dubel *et al.* (à paraître).

Cooren, F. et A. Létourneau, éd. (2012) : *Language and Dialogue. Dialogue and Representation*, 2.1, Amsterdam-Philadelphie.

Corsi, S. (1999) : "I *Prooemia* di Quintiliano e la questione dello stile", *RIL,* 133, 519-531.

Cossutta, F. et M. Narcy, éd. (2001) : *La Forme du dialogue chez Platon, évolution et réceptions*, Grenoble.

Damon, C. (1991) : "Aesthetic Response and Technical Analysis in the Rhetorical Writings of Dionysius of Halicarnassus", *MH,* 48, 33-58.

Darbo-Peschanski, C., éd. (2004) : *La Citation dans l'Antiquité*, Grenoble.

De Giorgio, J.-P. (2012) : "Defining dialogue in ancient Rome. Cicero's *De oratore*, drama and the notion of everyday conversation", in : Cooren & Létourneau 2012, 105-121.

— (2015) : "Auditeurs et personnages muets dans le dialogue : quelques remarques sur la définition d'un genre réinvesti à Rome", in : Dubel & Gotteland 2015, 107-126.

De Jonge, C. C. (2005) : "Dionysius of Halicarnassus and the Method of Metathesis", *CQ,* 55, 463-480.

— (2008) : *Between Grammar and Rhetoric, Dionysius of Halicarnassus on Language, Linguistics, and Literature*, Leyde-Boston [ch. 7 : "Rewriting the Classics. Dionysius and the Method of Metathesis"].

— (2014) : "The Attic Muse and the Asian Harlot : Classicizing Allegories in Dionysius and Longinus", in : Ker & Pieper 2014, 388-409.

Desbordes, F. (1996) : *La Rhétorique antique*, Paris.

Devillers, O. (2015) : "La place du *Dialogue des Orateurs* dans l'œuvre de Tacite", in : Dubel & Gotteland 2015, 137-153.

Díaz Bautista, M. C. (1998) : "Actitud y pensamiento metafórico en Quintiliano", in : Albaladejo *et al.* 1998, 527-533.

Dominik, W. J. et J. Hall, éd. (2007) : *A Companion to Roman Rhetoric*, Malden (Mass.).

Doody, A., S. Föllinger et L. Taub (2012) : "Structures and strategies in ancient Greek and Roman technical writing : An Introduction", *SHPS,* 43, 233-236.

Douglas, A. E. (1960) : "Clausulae in the *Rhetorica ad Herennium* as Evidence of Its Date", *CQ,* 54, 65-78.

Dubel, S. et S. Gotteland, éd. (2015) : *Formes et genres du dialogue antique*, Bordeaux.

Dubel, S., A.-M. Favreau-Linder et E. Oudot, éd. (à paraître) : *Homère rhétorique. Études de réception antique*, Paris.

Fleury, P. (2001) : "La flûte, le général et l'esclave : analyse de certaines métaphores rhétoriques chez Fronton", *Phoenix,* 55, 108-123.

— (2013) : "La question rhétorique : exploration d'un genre didactique chez les *Rhetores latini minores*", in : Bussières 2013, 81-92.

Fögen, F. (2003) : "Metasprachliche Reflexionen antiker Autoren zu den Charakteristika von Fachtexten und Fachsprachen", in : Horster & Reitz 2003, 31-60.

Föllinger, S. et G. M. Müller, éd. (2013) : *Der Dialog in der Antike. Formen und Funktionen einer literarischen Gattung zwischen Philosophie, Wissenvermittlung und dramatischer Inszenierung*, Berlin.

Fortenbaugh, W. W. (1996) : "On the Composition of Aristotle's *Rhetoric*. Arguing the Issue, Emotional Appeal, Persuasion through Character, and Characters Tied to Age and Fortune", in : Becker *et al.* 1996, 165-188.

— (2007) : "Aristotle's Art of Rhetoric", in : Worthington 2007, 107-123.

Fortenbaugh, W. W. et D. Mirhady, éd. (1994) : *Peripatetic Rhetoric after Aristotle*, New Brunswick-Londres.

Fuhrmann, M. (1960) : *Das systematische Lehrbuch. Ein Beitrag zur Geschichte der Wissenschaften in der Antike*, Göttingen.

Galand-Hallyn, P. (1994) : *Le Reflet des fleurs. Description et métalangage poétique d'Homère à la Renaissance*, Genève.

Gavoille, E. (2003) : "*Ars* et τέχνη : étude sémantique comparée", in : Lévy *et al.* 2003, 49-60.

Gercke, A. (1897) : "Die alte τέχνη ῥητορική und ihre Gegner", *Hermes*, 32, 348-359.

Gildenhard., I. (2013) : "Cicero's Dialogues : Historiography manqué and the Evidence of Fiction", in : Föllinger & Müller 2013, 235-274.

Giuffrida, P. (1963) : "I due proemi del *De Inventione* : I, 1, 4-5 ; II, 1-3, 10", *Lanx Satura N. Terzaghi oblata. Miscellanea philologica*, Genova, 113-216.

Goldhill, S., éd. (2008) : *The End of Dialogue in Antiquity*, Cambridge.

Goyet, F., éd. (1995) : *Longin, Traité du Sublime, Traduction de Boileau, Introduction et notes de Francis Goyet*, Paris.

Greenberg, N. A. (1958) : "Metathesis as an instrument in the criticism of poetry", *TAPhA,* 89, 262-270.

Grimal, P. (1955) : "Caractères généraux du dialogue romain, de Lucilius à Cicéron", *L'Information littéraire,* 7, 192-198.

Grube, G. M. A. (1965) : *The Greek and Roman Critics*, Londres.

Guez, J.-P. et D. Kasprzyk, éd. (à paraître) : *Penser la prose dans le monde gréco-romain*, Rennes.

Guisard, P. et C. Laizé, éd. (2009) : *L'art de la parole, pratiques et pouvoirs du discours*, Paris.

Horster, M. et C. Reitz, éd. (2003) : *Antike Fachschriftsteller : Literarischer Diskurs und sozialer Kontext*, Stuttgart.

Innes, D.C. (1994) : "Period and Colon : Theory and Example in Demetrius and Longinus", in : Fortenbaugh & Mirhady 1994, 36-53.

— (1995) : "Longinus, Unity and Structure", in : Abbenes *et al.* 1995, 111-124.

Jacob, C. (2004) : "Questions sur les questions : archéologie d'une pratique intellectuelle et d'une forme discursive", in : Volgers & Zamagni 2004, 25-54.

Janson, T. (1964) : *Latin Prose Prefaces. Studies in Literary Conventions*, Stockholm.

Jones-Davies, M., éd. (1984) : *Le Dialogue au temps de la Renaissance*, Paris.

Kassel, R. (1971) : *Der Text der Aristotelischen Rhetorik. Prolegomena zu einer kritischen Ausgabe*, Berlin.

Kennedy, G. A. (1959) : "The Earliest Rhetorical Handbooks", *AJPh,* 80, 168-178.

— (1994) : *A New History of Classical Rhetoric*, Princeton.

Ker, J. et C. Pieper, éd. (2014) : *Valuing the Past in the Greco-Roman World*, Leyde-Boston.

Krenkel, W. (2003) : "Sprache und Fachsprache", in : Horster & Reitz 2003, 11-30.

Lausberg, H. (1960) : *Handbuch der literarischen Rhetorik. Eine Grundlegung der Literaturwissenschaft*, Munich.

Leeman, A. D. (1963) : Orationis ratio. *The Stylistic Theories and Practice of the Roman Orators, Historians, and Philosophers*, Amsterdam.

Leidl, C. G. (2003) : "The Harlot's Art : Metaphor and Literary Criticism", in : Boys-Stones 2003, 31-54.

Leroux, V. et É. Séris, éd. (à paraître) : *Anthologie des théories poétiques latines de la Renaissance*, Genève.

Lévy, C., B. Besnier et A. Gigandet, éd. (2003) : Ars et Ratio : *sciences, art et métiers dans la philosophie hellénistique et romaine*, Bruxelles.

Lombardo, G. (1982-1987) : "Le fonti del sublime e la struttura del *peri hupsous*", *Helikon,* 22-27, 375-394.

López Férez, J. A., éd. (2000) : *Desde los poemas homéricos hasta la prosa griega del siglo IV d.C.: veintiséis estudios filológicos*, Madrid.

Martinho, M. (2010) : "Caractérisation et noms du style moyen selon Denys d'Halicarnasse", in : Chiron & Lévy 2010, 201-220.

Mastrorosa, I. (2000) : "Similitudini, metafore e lessico militari nella trattatistica retorica latina : Cicerone e Quintiliano", in : Sconocchia & Toneatto 2000, 277-310.

Matelli, E. (1987) : "Struttura e stile del περὶ ὕψους", *Aevum,* 61, 137-247.

May, J. M., éd. (2002) : *Brill's Companion to Cicero. Oratory and Rhetoric*, Leyde-Boston-Cologne.

Melchiorre, E. (2007) : *La retorica degli inizi : costanti tematiche e funzionali nei proemi al primo e all'ultimo libro dell'*Institutio oratoria *di Quintiliano*, Rome.

Michel, A. (1984) : "L'influence du dialogue cicéronien sur la tradition philosophique et littéraire", in : Jones-Davies 1984, 9-24.

Mimouni, S. C., éd. (2002) : *Apocryphité. Histoire d'un concept transversal aux religions du Livre. En hommage à Pierre Geoltrain,* Turnhout.

Moretti, G. (2000) : "Allegorie di Retorica. La personificazione dell'*Ars Rhetorica* nel quinto libro del *De nuptiis* di Marziano Capella", in : Calboli Montefusco 2000, 159-189.

— (2003) : "Il manuale e l'allegoria : la personificazione allegorica delle arti liberali come tradizione del genere manualistico", in : Celentano 2003, 159-186.

— (2007) : "Sonorità della voce, sonorità delle *ampullae*, sonorità degli stili. Trombe, flauti, timpani, cembali e sonagli : apunti sulle metafore retoriche degli strumenti musicali", *Aevum*(*ant*), N. S. 7, 137-153.

Navarre, O. (1900) : *Essai sur la rhétorique grecque avant Aristote*, Paris.

Noël, M.-P. (2012) : "La forme des premiers manuels de rhétorique : des *technai logon* à la *Rhétorique à Alexandre*", *Pan,* 1, 59-70.

Pagán, V. E., éd. (2012) : *A Companion to Tacitus*, Oxford.

Patillon, M. (1997) : "Aristote, Corax, Anaximène et les autres dans la *Rhétorique à Alexandre*", *REG,* 110, 104-125.

Payen, P. (2004) : "Les citations des historiens dans les traités rhétoriques de Denys d'Halicarnasse", in : Darbo-Peschanski 2004, 111-133.

Pernot, L. (2000) : *La Rhétorique dans l'Antiquité*, Paris.

Poignault, R. (2013) : "Exercices rhétoriques dans la correspondance de Fronton", *CEA,* 50, 17-65 : http://etudesanciennes.revues.org/553.

Porter, S. E., éd. (1997) : *Handbook of Classical Rhetoric in the Hellenistic Period 330 BC to AD 400*, Leyde.

Ruch, M. (1958) : *Le Préambule dans les œuvres philosophiques de Cicéron. Essai sur la genèse et l'art du dialogue*, Paris.

Rutledge, S. H. (2012) : "Tacitus' *Dialogus de Oratoribus* : A Socio-Cultural History", in : Pagán 2012, 62-83.

Schiappa, E. (1999) : *The Beginnings of Rhetorical Theory in Classical Greece*, New Haven-Londres.

Schirren, T. et G. Ueding, éd. (2000) : *Topik und Rhetorik*, Tübingen.

Schofield, M. (2008) : "Ciceronian dialogue", in : Goldhill 2008, 63-84.

Sconocchia, S. et L. Toneatto, éd. (2000) : *Lingue tecniche del greco e del latino III, Atti del III Seminario internazionale sulla letteratura scientifica e tecnica greca e latina*, Bologne.

Spina, L. (2003) : "Un uso particolare dei testi nei manuali di retorica", in : Celentano 2003, 207-216.

Stroup, S. C. (2003) : "*Adulta Virgo* : The Personnification of Textual Eloquence in Cicero's *Brutus*", *MD,* 50, 115-140.

— (2010) : *Catulus, Cicero, and a Society of Patrons. The Generation of the Text*, Cambridge.

Ueding, G. *et alii*, éd. (1992-2014) : *Historisches Wörterbuch der Rhetorik*, Tübingen.

Usher, S. (1999) : *Greek Oratory : Tradition and Originality*, Oxford.

Valenti, R. (2000) : "Körpermetaphern in der römischen Rhetorik-Tradition", in : Schirren & Ueding 2000, 81-89.

van Dam, H. J. (2008) : "*Vobis pagina nostra dedicatur* : Dedication in Classical Antiquity", in : Bossuyt *et al.* 2008, 13-34.

van Mal-Maeder, D., A. Burnier, L. Núñez et F. Bertholet, éd. (2009) : *Jeux de voix : énonciation, intertextualité et intentionnalité dans la littérature antique*, Bern-Frankfurt am Main.

Velardi, R. (2001a) : *Retorica, Filosofia, Letteratura : Saggi di Storia della Retorica Greca su Gorgia, Platone e Anassimene di Lampsaco*, Naples.

— (2001b) : "La Metafora della Paternità Letteraria e la Morte dell'autore : l'"Epistula ad Alexandrum', premessa alla *Rhetorica* di Anassimene di Lampsaco", in : Velardi 2001, 103-130.

Volgers, A. et C. Zamagni, éd. (2004) : *Erotapokriseis : Early Christian Question-and-Answer Literature in Context*, Louvain.

von Staden, H. (2000) : "Metaphor and the Sublime : Longinus", in : López Férez 2000, 359-380.

Wisse, J. (1989) : *Ethos and Pathos from Aristotle to Cicero*, Amsterdam.

Woerther, F. (2012) : *Hermagoras, Fragments et témoignages*, Paris.

Worthington, I., éd. (2007) : *A Companion to Greek Rhetoric*, Malden-Oxford-Victoria.

Zundel, E. (1981) : *Lehrstil und rhetorischer Stil in Quintilians Institutio Oratoria. Untersuchungen zur Form eines Lehrbuchs*, Francfort.